

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Arrêté interministériel du 3 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 26 mai 2001 mettant fin au détachement du président du tribunal militaire de Béchar - 3ème Région militaire.

Par arrêté interministériel du 3 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 26 mai 2001, il est mis fin au détachement auprès du ministère de la défense nationale de M. Ahmed Belabiod, en qualité de président du tribunal militaire de Béchar - 3ème Région militaire.

★

Arrêté du 10 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 2 juin 2001 mettant fin aux fonctions d'un magistrat militaire.

Par arrêté du 10 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 2 juin 2001, il est mis fin, à compter du 26 mai 2001, aux fonctions de juge d'instruction près le tribunal militaire de Béchar - 3ème région militaire, exercées par le lieutenant Zine El Abidine Mouhad.

★

Arrêté interministériel du 3 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 26 mai 2001 portant détachement du président du tribunal militaire de Béchar - 3ème Région militaire.

Par arrêté interministériel du 3 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 26 mai 2001, M. Mohamed Lamine Belouali, est détaché auprès du ministère de la défense nationale, pour une durée d'une (1) année, en qualité de président du tribunal militaire de Béchar - 3ème Région militaire.

MINISTERE DU COMMERCE

Arrêté interministériel du 4 Rabie El Aouel 1422 correspondant au 27 mai 2001, modifiant et complétant l'arrêté interministériel du 7 Moharram 1417 correspondant au 25 mai 1996 portant dénomination, siège social et délimitation des circonscriptions territoriales des chambres de commerce et d'industrie.

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales,

Le ministre du commerce,

Vu le décret présidentiel n° 2000-257 du 26 Joumada El Oula 1421 correspondant au 26 août 2000 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret exécutif n° 94-207 du 7 Safar 1414 correspondant au 16 juillet 1994 fixant les attributions du ministre du commerce;

Vu le décret exécutif n° 94-247 du 2 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 10 août 1994 fixant les attributions du ministre de l'intérieur, des collectivités locales, de l'environnement et de la réforme administrative;

Vu le décret exécutif n° 96-93 du 14 Chaoual 1416 correspondant au 3 mars 1996, modifié et complété, instituant les chambres de commerce et d'industrie;

Vu le décret exécutif n° 96-94 du 14 Chaoual 1416 correspondant au 3 mars 1996, modifié et complété, instituant la chambre algérienne de commerce et d'industrie;

Vu l'arrêté interministériel du 7 Moharram 1417 correspondant au 25 mai 1996 portant dénomination, siège social et délimitation des circonscriptions territoriales des chambres de commerce et d'industrie;

Arrêtent :

Article 1er. — Le présent arrêté a pour objet de modifier et de compléter les dispositions de l'arrêté interministériel du 7 Moharram 1417 correspondant au 25 mai 1996, susvisé.

Art. 2. — L'annexe de l'arrêté interministériel du 7 Moharram 1417 correspondant au 25 mai 1996, susvisé est modifié et complété comme suit :